

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le douze juin deux mil vingt-trois.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Patrick BUTTNER - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE (suppléant de Philippe LENOIR) - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

Absents : Patrice CHASSERY - Jérôme DELAVault - Guillaume DUMAY - Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Jacky GUYON - Didier IDEs - Michaël LAVENTUREUX - Véronique MAISON - Gérard MICHAUT - Lionel MION - Denis POUILLOT - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Gilles BONNEAU

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	31
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes Pour :	31
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 42/2023

Objet : Précisions sur le règlement financier : Etudes de faisabilité d'installations solaires et chaufferies Biomasse

Dans le cadre du service Optimisation Energétique, le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) permet un accompagnement des collectivités sur les énergies renouvelables, notamment les installations solaires et les chaufferies biomasse avec ou sans réseau de chaleur.

Dans le cadre du règlement financier en vigueur, le SDEY propose de prendre en charge une part des études de faisabilité.

Il est proposé de préciser la répartition des interventions entre les éventuels subventionneurs, le SDEY et le demandeur et de préciser les % d'aides en fonction des évolutions des subventions obtenues :

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE :

PROJET	NATURE INTERVENTION	SUBVENTION ADEME / REGION	RESTE A CHARGE SDEY	FONDS DE CONCOURS DU DEMANDEUR
Etude de faisabilité Cas n°1 « Autoconsommation Individuelle »	Etude technique, économique et financière	70% du HT (A demander au cas par cas)	10 % du HT	20% du HT + la TVA
Etude de faisabilité Cas n°2 « Autoconsommation Collective »		% selon le règlement en vigueur (A demander au cas par cas)		% restant à charge (selon % du règlement du subventionneur) + la TVA
Etude de faisabilité Cas n°3 « Vente Totale »	Etude technique, économique et financière	/	30 % du HT	70% du HT + TVA

SOLAIRE THERMIQUE :

PROJET	NATURE INTERVENTION	SUBVENTION ADEME	RESTE A CHARGE SDEY	FONDS DE CONCOURS DU DEMANDEUR
Etude de faisabilité	Etude technique, économique et financière	70 % du HTR (soit 84 % du HT)	10 % du HT	20% du HT, + TVA 6 % du HT, + TVA

CHAUFFERIES BOIS-ENERGIE ET RESEAUX DE CHALEUR :

PROJET	NATURE INTERVENTION	SUBVENTION ADEME / REGION	RESTE A CHARGE SDEY	FONDS DE CONCOURS DU DEMANDEUR
Etude de faisabilité (Chaufferie bois ou réseau de chaleur)	Etude technique, économique et financière	70% du HT 70 % du HT via convention en cours (sinon % selon son règlement en vigueur)	10 % du HT	20% du HT + TVA 20 % du HT + TVA (Après fin de convention avec le subventionneur, % restant à charge selon règlement en vigueur)

Vu le règlement financier en vigueur,

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 089-200047181-20230619-DE42_2023-DE

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Approuve** dans les précisions, définies ci-dessus, du règlement financier ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents s'y afférant.

Fait et délibéré en séance

Le 19 juin 2023

Le Président

Jean-Noël LOURY

